

AM. Houdebine et B. Simonin.

**LANGUE OU LANGAGE ? RÉORGANISATION ACTUELLE DE L'OBJET
OU DU DOMAINE LINGUISTIQUE (quelques propos sur l'Imaginaire
linguistique et la Sémiolinguistique)**

Dans cette fin de siècle on constate que le champ linguistique est quelque peu hétéroclite. La diversité prédomine. Certains chercheurs restent fixés dans leur localisation, ancienne ou plus récente - analyses de la phonologie, de la grammaire, ou de la déixis, etc. D'autres tentent un élargissement de l'Objet avec intégration cumulative des résultats ou des acquis précédents, et introduction du champ social (actes de langage, analyses de discours, sociolinguistique, étude de la différenciation sexuelle, etc.) ou de la problématique du Sujet (analyses de l'énonciation, sémiotique). D'autres s'intéressent à un tout autre domaine en le désignant comme *langage* pour l'opposer à *langue*. Cela en tenant plus ou moins compte des démarches de la linguistique du début du siècle (analyses textuelles ou transphrastiques, sémiotique visuelle, sémiologie, pragmatique) et en annexant des objets ou champs voisins (ethnométhodologie, communication non verbale, psychanalyse, etc.). Plutôt que d'énumérer cette diversité on présentera deux exemples de questionnements actuels, ouverture ou refonte de l'Objet et du domaine des Sciences du langage en France aujourd'hui.

Le premier concerne un nouveau champ ou Objet d'étude (Objet parce qu'*Objet construit*, objet de la science pour le différencier de tout objet de la réalité) soit la constitution du domaine de la *sémiolinguistique* en France. Ceci à partir d'une recherche théorique appuyée sur une enquête (B.Simonin). Le deuxième exemple (A-M Houdebine) participe plutôt d'une refonte épistémologique au sens où tout en développant l'analyse des variétés selon un point de vue *synchronique dynamique*, on lui adjoint l'analyse des normes subjectives des locuteurs autrement dit de leur *Imaginaire linguistique*.

Notre recherche théorique sur la sémiolinguistique s'est amorcée par une précédente étude, celle de l'analyse d'un corpus de locutions idiomatiques françaises (300 locutions), telles que par exemple, *pied de nez, bouche à oreille, en avoir plein le dos, avoir les deux pieds sur terre ou lever le coude, faire main basse* etc. A locution, nous

préférons le terme d'expression idiomatique ou d'icone langagière, plus extensible à la visualisation du corps, et non réductible à la seule langue. Les expressions choisies ont donc pour seul référent le corps humain, le corps verbalisé. Donc le corps symbolisé dans la langue symbolisante.

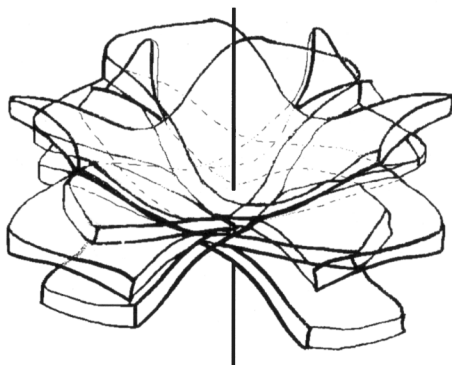
Le corpus constitué, on a opté pour une analyse à la fois diachronique et synchronique. La recherche diachronique s'est effectuée par le biais de différents ouvrages, notamment, *Le dictionnaire de l'ancienne langue française et de ses dialectes du IX^{ème} au XVI^{ème} siècle*, de Frédéric Godefroy (1888). On trouve alors par exemple /faire main basse/ en 1666 avec pour signifié «massacrer, égorger», et non pas «voler» comme il est attesté aujourd'hui dans les dictionnaires. Synchroniquement, on s'est attachée à la structure syntaxique de ces phénomènes. On a constaté qu'il s'agissait là de synthèmes, donc de formes figées de la langue, voire d'archaïsmes. Ce qui sémantiquement nous a conduit à nous interroger sur ces «accidents linguistiques» (P.Guiraud) survivant dans la langue grâce à la contamination de sens et aux croisements de formes. Le lexique et le registre de langue ont participé activement à leur évolution et à leur structuration rhétorique. Aussi après examen, et dans le cas de ces expressions catégorisées en deux classes - gestuelles et corporelles - on a déduit qu'il s'agissait d'un processus de métonymisation du corps dans la métaphorisation linguistique. Or, l'objet *corps* excède les limites d'une analyse linguistique et exige d'être travaillé sémiologiquement. Nous avons donc pris le parti de l'étudier et linguistiquement et sémiologiquement, donc à la croisée de ces deux domaines. Ainsi, la condensation du terme *sémiologie* et de celui de *linguistique* nous est apparue évidente et nous avons donc avancé *sémiolinguistique*, pour définir cet Objet d'étude, sans penser un seul instant que d'autres, comme Charaudeau par exemple, pouvaient l'utiliser. Or le métalangage dans ce domaine n'est pas encore fixé : ce linguiste entend sous *sémiolinguistique*, *analyse du discours* ; d'autres le comprennent encore différemment. C'est la raison pour laquelle nous menons une enquête auprès de scientifiques du langage dans différentes universités françaises, afin de mettre au jour leurs représentations et leur définition de ce terme (champ, objet...). Ainsi, par exemple, Courtès interprète *sémiolinguistique* comme *sémiotique*, et plus largement *sémiotique textuelle*, d'autres l'envisagent plutôt en tant que *sémiologie*, *sémantique* etc. Cette dénomination apparaît alors polysémique. D'aucuns suggéreront bien sûr qu'il s'agit là du même objet et que les points de vue diffèrent. Or, s'il existe autant de termes que sémiotique, sémiologie, sémantique, sémiolinguistique, c'est qu'il s'agit d'Objet différent : les mots ne créent-ils pas les choses ? Ceci nous ramène à la question que nous posions initialement : la sémiolinguistique peut-elle être un Objet d'étude, un domaine, un champ, un niveau d'analyse voire une science à part entière ?

Autant de questionnements qui reflètent actuellement un certain état d'esprit scientifique faisant ici ressurgir une autre problématique. en cette fin de siècle, celle des limites de l'Objet, du langage, et partant des Sciences du langage ? D'où l'émergence de la transdisciplinarité favorisant ainsi à coup sûr les échanges conceptuels. L'apparition de *domaines hybrides* (psycho-socio-sémio-psycho-linguistique), attestant

de la pluralisation de cet Objets, témoigne alors des limites propres à un champ d'étude.

Ce qui relance, pour notre propre recherche, un ancien débat. A savoir le tête à tête de la sémiologie et de la linguistique ou de la linguistique et de la sémiologie depuis Saussure et Barthes, et particulièrement le problème de leur dépendance ou de leur interdépendance. Chez Saussure, la sémiologie, «science générale des signes», proche de la psychologie sociale, englobe la linguistique par sa mise en avant du caractère social du langage. En revanche chez Barthes, la linguistique «science pilote» apparaît comme savoir constitué et méthodologique intégrant la sémiologie. Même si pour l'instant on considère comme opératoires les deux théories et cela à un temps, et à un moment d'analyse différents, la question mérite d'être réactualisée dans une étude sémiolinguistique qui intégrerait cette contradiction. Nous ne pouvons en témoigner davantage ici. Toutefois ceci nous permet de mieux définir et de mieux délimiter notre objet d'étude, sans pour autant délaisser les expressions gestuelles et corporelles. Bien au contraire, puisque ce qui nous intéresse réside dans le processus de symbolisation qui s'effectue dans la langue.

Le concept d'*Imaginaire linguistique* apparaît dans la remise en cause descriptive de l'homogénéité de la langue saussurienne. Ceci à travers un certain nombre de travaux, pré-saussuriens tels ceux des dialectologues, et surtout postsaussuriens : cf. le concept de *Synchronie dynamique* théorisé dans les années 70 par Martinet, puis d'*Epaisseur synchronique* (A-M Houdebine-1985), ou de *l'Unes Langue* (1991) ; la transgression orthographique montre que le français est alors décrit comme l'homogénéisation interlocutoire de diverses langues socio-professionnelles ou individuelles (idiolectes, sociolectes, géolectes, etc.) en présence. Cela aussi bien dans les registres de l'écrit que dans ceux de l'oralité. D'où la visualisation «feuilletonnée» de la langue, conçue comme une multiplicité hétérogène, infinie et dynamique dont l'étude linguistique doit analyser le fonctionnement (cf. schéma Houdebine-Gail).



L'ÉPAISSEUR SYNCHRONIQUE (AM. Houdebine d'après un schéma de F. Gail)

Cette conception exige la prise en compte des causalités externes de la variation dans l'analyse. Certains chercheurs utilisent alors un terme nouveau, celui de *sociolinguistique*, pour définir à la suite de Labov ce nouvel Objet ou champ d'étude. Ce qui les conduit peu à peu à privilégier l'analyse qualitative des sentiments linguistiques des locuteurs autrement dit de leurs attitudes. Celles-ci peuvent en effet devenir une cause de la dynamique des usages et donc de la langue, en interagissant avec les causalités internes de stabilité ou d'instabilité structurelles (zones fermes ou non fermes de la structure, stables ou instables dans les usages) comme l'avait montré dès 1933 V. Buben en étudiant la rétroaction de l'écrit (de la scolarisation et des dictées) sur la prononciation du français.

L'accent étant mis sur la visée dynamique et l'hétérogénéité linguistique (soit le processus d'homogénéisation et d'hétérogénéisation qu'est la langue dans la rencontre des usages) et la prise en compte des imaginaires des sujets comme causalité, la question peut être posée du *changement* d'Objet ou de domaine. Je parlerai cependant de *refonte* (de l'Objet) et partant seulement d'élargissement du domaine plutôt que de *rupture* (Bachelard) dans la mesure où les objectifs de l'étude restent ceux de la linguistique précédente : (1) décrire des usages, (2) en dresser la structure sous-jacente à partir de leurs convergences, soit La langue saussurienne, et (3) tenter d'en expliquer le fonctionnement synchronique de façon à en donner quelque visée prédictive - en l'occurrence dynamique - comme cela peut s'exiger d'une méthode scientifique.

Si l'*Imaginaire linguistique* constitue le champ même de l'analyse, ou comment les locuteurs voire les linguistes se constituent une «vision» scientifique ou empirique de la langue et des usages, la question du renouveau épistémique se profile. Mais peut-être est-ce à d'autres de la résoudre, dans les années qui suivront, selon les nouvelles opérations que permettront cette conceptualisation, ses concepts, ses démarches et les nouvelles interrogations qu'elles/ils posent.

L'*Imaginaire Linguistique* renvoie au concept de *Norme*. D'une part de *Norme prescriptive* issue des grammaires traditionnelles et surtout scolaires. D'autre part de *Norme fonctionnelle* venue de l'Ecole de Prague, des travaux de Hjelmslev, de Coseriu, etc. Avec les différents structuralismes et fonctionnalismes est apparue en effet une autre vision de la norme, conçue comme régulante, fonctionnelle ; *norme endogène* des usages convergents, ou *norme statistique ou systémique*, qui s'oppose à la *norme prescriptive* traditionnelle. Cette vision prescriptive, puriste, est représentée par l'Institution de l'Académie française et spécifie en quelque sorte le rapport que les locuteurs du français entretiennent avec leur langue depuis sa seule vision écrite fictive, niant la diversité de ses usages oraux et écrits, et culpabilisant ses locuteurs (cf. concept de *culpabilité linguistique* de R.Lafont).

D'où une exigence éthique pour les chercheurs, concomitante à leur activité scientifique, notée dès 1974 au colloque de Gröningen, que le savoir des linguistes sert à lever l'ignorance ou les faux savoirs des locuteurs du français contribuant à les

inférioriser comme nulle part ailleurs. Quiconque a fait des enquêtes en France peut en témoigner. Nombreux sont les sujets insécurisés, culpabilisés même dans les régions d'oïl. Constituant le corpus de ma description doctorale sur un français régional (poitevin), à l'aide de plus d'un millier d'enquêtes, j'ai rencontré beaucoup de sujets refusant d'être interrogés pour l'enquête. Ils considéraient qu'ils «ne parlaient pas français» ou «trop mal» pour être témoins. Ces réticences ou rejets constituent des évaluations spontanées renvoyant à ce que Labov appelle les *normes évaluatives*. Ces évaluations, assorties de jugements qualitatifs des locuteurs, témoignent de leur idéologie linguistique. Elles constituent une part de l'*Imaginaire linguistique* sur le versant des *normes subjectives*. Elles sont subsumées par le terme *subjectives* car bien qu'elles viennent d'une institution, d'une tradition scolaire puriste académique, elles sont incorporées par les sujets comme des prescriptions ou des fictions sur la langue : *normes prescriptives et fictives* ; les premières étayées et étayables par un discours institutionnel, puriste, repérable, les autres par des rationalisations esthétiques ou historiques.

Les théories linguistiques participent de telles attitudes fictives, prescriptives ou strictement évaluatives (cf. le souci d'objectivité). Une histoire de l'évolution des théories linguistiques pourrait en témoigner. A un moment, l'*Imaginaire* des savants leur fait mettre l'accent sur tel ou tel aspect, évaluatif ou prescriptif (cf. la notion de système, les concepts de règles, de grammaticalité et plus encore d'acceptabilité). Lorsqu'ils ne soutiennent pas le purisme (époque structuraliste) le prescriptivisme, ne désarme pas pour autant, bien au contraire. (Cf. par exemple, la querelle contemporaine sur la transformation de l'orthographe, sur la féminisation des noms de métiers etc.). Il semble que de telles normes existent dans toute langue, y compris dans les non écrites où se développent plutôt des évaluations et rationalisations de type fictif que des prescriptions calquées sur la représentation écrite unifiée.

Récapitulons : *Le point de vue* retenu est *synchronique dynamique*. L'objectif de l'étude est de mettre au jour la variété des usages et leurs causalités hiérarchisées. L'*Imaginaire linguistique* recouvre une typologie des causalités, déterminant et impulsant ces variétés et leur devenir, conceptualisée d'une part en termes de *normes subjectives* embrassant les dires évaluatifs des sujets, des plus flexibles, tolérants, aux plus prescriptifs (*normes évaluatives* - auto-évaluatives ou évaluant celles d'autres groupes, *normes fictives* ou plus traditionnellement norme *prescriptive* (D. François). D'autre part en termes de *normes fonctionnelles*, ou *normes objectives* dites (1) *normes statistiques*, permettant d'établir par l'observation des usages *les convergences* ou usages majoritaires et par là de dégager des inventaires et des règles fermes de la structure soit (2) des *normes systémiques* (révélant des structures stables fortement majoritaires s'imposant à tout sujet parlant entrant dans la langue). Ce qui implique que la langue n'existe pas a priori même si, comme le dit Quine, pour travailler scientifiquement on construit un système.

Cette typologie établie, un certain nombre de questions se posent qui sont autant

de pistes de recherche. On peut s'interroger concrètement (à l'aide des faits) sur les rapports à établir entre ces différentes normes. Par exemple, entendre un discours académique prescriptif, sur *pallier à, gageure, -ait* influence-t-il les comportements et comment ? Ou le fait d'être soi-même plutôt prescriptif ou tolérant ? Autrement dit comment les *normes statistiques* et les *normes systémiques* oeuvrent-elles entre elles et comment les *normes prescriptives* interviennent-elles sur les usages (*normes statistiques*) et partant sur les *normes internes* ou *systémiques* ? Cf. l'extension des prononciations en *è* ouvert malgré la tendance à la régression de l'opposition, du fait d'une «norme à rebours» venant favoriser momentanément, dans certains registres, le phonème en régression. Cf. aussi les phénomènes d'*hyper-* ou d'*hypo-correction* (Labov). Par exemple depuis 1968, l'exhibition des termes vulgaires, du «parler mec» chez les femmes, etc. pour changer d'identification par homogénéisation-identification à une autre communauté avec rejet de l'indexation à sa propre communauté. L'étude de tels index ouvre en outre le champ d'une *sémiolinguistique* - puisque les éléments linguistiques y sont alors traités comme des indices - différente de celles dont parlait B.Simonin précédemment. Celle-ci serait alors à rapprocher de ce que Troubetskoï appelait la (phono)stylistique. Autre exemple : on dit en français de façon prescriptive *une rue passante*, mais les usagers utilisent de plus en plus *une rue passagère*, ce qu'écrivent de plus en plus les journalistes, témoignant ainsi de la transformation des représentations imaginaires. En 1982, 60% des étudiants de lettres proposaient *une rue passagère* pour la désignation d'«une rue où passe beaucoup de monde». En 1993, 98% ne connaissaient plus le terme *rue passante* et évaluaient, en toute sécurité linguistique, *rue passagère* comme la norme statistique et prescriptive. Les journalistes, sachant la norme prescriptive et utilisant *une rue passagère* favorisent donc un «bon usage momentanément contemporain» (J-P Colignon). Leur attitude ressortit donc à une juste évaluation des usages (*normes statistiques*) et de la dynamique linguistique. Elle implique une vision fonctionnelle de la langue et se présente comme une *adaptation à la communication* ainsi que l'indiquent leurs jugements qualitatifs. Elle est donc à situer dans le cadre des *normes subjectives*. D'où la proposition de la nommer *norme communicationnelle* (Corinne Baudelot).

Autres questions qui découlent de ces observations que nous ne ferons qu'énumérer sans les traiter faute de temps : Quels locuteurs «font» la langue, impulsent son devenir ? Les conservateurs ? Les novateurs ? Qu'est-ce qu'une *communauté linguistique* ? Qu'est-ce qu'un échantillon linguistique ? N'est-il que le reflet de la structure sociale ? Socio-économique ? Qu'est-ce que la *représentativité linguistique* d'un échantillon ? Que signifie l'*âge linguistique* en synchronie ? Il peut être bien différent de l'âge civil si le locuteur s'inscrit non dans la conservation linguistique mais dans l'innovation. D'où qu'est-ce que la variable *âge* ? Etc.

Pour conclure quelques mots sur la dynamique scientifique actuelle et l'éthique de la recherche. Une science se développe infiniment, par extension, ou localisation ou change d'Objet - *rupture*, contre-argumentation devant une impasse théorique ou concrète. Ceci par causalité interne en quelque sorte mais sans minoriser les causalités

externes de ces changements, celles dues au mouvement des idées et mentalités d'une époque telle celle à laquelle nous assistons. Autrement dit quel est le lien de ce «renouveau» de la linguistique, avec celui qui touche l'Histoire et sa nécessité (rapport de la recherche avec les plans sociaux et politiques, cf. post-modernité, crises des idéologies, etc.) ? Et comment cela opère-t-il du fait d'un(e) chercheur(e), soit la question du lien entre subjectivité et objectivité ou encore entre éthique et épistémologie. A creuser dans le siècle qui vient, une fois de plus.

Université d'Angers - FRANCE - C.R.S.L (L. C. S. D.)

BIBLIOGRAPHIE

- Charaudeau, P, (1983) *Langage et Discours, Eléments de sémiolinguistique (théorie et Pratique)*, Hachette Université, Paris. 175 p.
- Guiraud, P, *Les locutions françaises*, coll. Que-Sais-Je ? n° 903, P U F, Paris.
- Houdebine, AM.
- (1974) «L'enquête phonologique régionale», communication au 1er colloque international de Linguistique Fonctionnelle, Gröningen, mai 1974, publié dans *les Actes* de ce colloque, Paris, EPHE, SILF, 1984, p. 101-119
- (1982) «Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain», *Le Français Moderne*, 1, p. 42-51.
- (1983 - «Sur les traces de l'imaginaire linguistique», dans *Parlers masculins, parlers féminins?* Verena AEBISHER et Claire FORREL ed., Paris, Delachaux-Niestlé, p. 105-139.
- (1983) «Pour une sémiologie des indices», *Travaux de Linguistique*, 2, Université d'Angers, Angers, p. 60-64.
- (1985) «Pour une linguistique synchronique dynamique», *La linguistique*, Paris, P.U.F., p. 7-36.
- (1986) «L'Imaginaire Linguistique dans la communication mass-médiatique», *Enseignement et medias*, Paris, Didier, en coll. avec Corinne BAUDELLOT, p. 58-64.
- (1988) «Parole, langue, imaginaire linguistique dans la communication entre Français et Québécois», en coll. avec J-P GOUDAILLIER, *Présence francophone*, 32, p.72-81.
- (1990) «La féminisation des noms de métiers. Des règles morphologiques et des méthodes utilisées. Etude de l'arrêté et des résistances socio-idéologiques», *Contrastes*, Z'éditions, p.39-62.
- (1990) «De la langue et des causalités», *La Linguistique*, 26, 2, p.25-34.
- (1991) «Des sciences du Langage. De quelques réflexions sur l'objet langue et ses transformations», *Uludag Universitesi Egitim Fakülteleri Dergisi*, 6/1, p.155-168.
- (1992) «La dilution de l'Objet langue», *Où en sont les sciences du langage 10 ans après?* BUSCILA, ASL, Paris, p.129-140.
- (1992) «Hétéroclite ou hétérogène? De quelques réflexions épistémologiques», *Où en sont les sciences du langage 10 ans après ?* BUSCILA, ASL, Paris, p.53-64.

